

Développement de l'urbanisme

Vers le renforcement du rôle des Agences

7 mars 2015 - MAP-LE MATIN



Source : www.lematin.ma

Lien : http://www.lematin.ma/express/2015/developpement-de-l-urbanisme_vers-le-renforcement-du-role-des-agences/219172.html

Le ministre de l'Urbanisme et de l'Aménagement du territoire, Mohand Laenser a indiqué que l'effort du gouvernement se traduit par la création de nouvelles Agences pour couvrir tous les espaces territoriaux. Ph : DR

«Le gouvernement œuvre pour le renforcement du rôle des Agences urbaines dans le développement», c'est ce qu'a affirmé Mohand Laenser

Le ministre de l'Urbanisme et de l'aménagement du territoire, Mohand Laenser, a affirmé, vendredi à Taza, que le gouvernement œuvre sans relâche au renforcement du rôle de développement que jouent les Agences urbaines dans le Royaume.

Présidant les travaux du 3e Conseil d'administration de l'Agence urbaine de Taza (AUT), en présence du wali de la région Taza-Al-Hoceima-Taounate, gouverneur de la province d'Al-Hoceima, Jelloul Samsam, et des gouverneurs de de Taza, Guersif et Taounate, respectivement Abdelali Semti, Othmane Souali et Hassan Belhadfa, le ministre a indiqué que l'effort du gouvernement se traduit par la création de nouvelles Agences pour couvrir tous les espaces territoriaux qui connaissent une forte dynamique économique.

Mohand Laenser a, également, rappelé que le programme gouvernemental, dans sa partie relative à l'urbanisation, vise à promouvoir le rôle des Agences urbaines en vue de réaliser les grands objectifs de la stratégie gouvernementale et de dynamiser les programmes et chantiers qui permettront de drainer davantage d'investissements.

Et d'ajouter que ce conseil d'administration se tient alors que se poursuit la dynamique des grands chantiers dans l'ensemble du territoire nationale, sous la conduite éclairée de S.M. le Roi Mohammed VI, qui fait de ce secteur le centre de convergence de tous les programmes gouvernementaux et des politiques départementaux, notant la nouvelle approche du ministère consiste à ériger les Agences urbaines en un outil d'accompagnement des grandes mutations que connaît ce secteur, au vu l'expérience de ces établissements dans la réhabilitation territoriale.

D'autre part, le ministre a salué l'adhésion de l'AUT aux objectifs des programmes gouvernementaux, notamment la simplification des procédures et démarches administratives à travers la mise en œuvre du décret relatif au Règlement général de construction en matière de simplification des procédures d'octroi des permis de construire et la mise en place de structures administratives chargées de l'examen des demandes au guichet unique des communes urbaines de Taza et de Guercif et des commissions régionales de l'urbanisme dans le reste des collectivités territoriales des provinces de Taza, Taounate et Guercif, outre la mise en œuvre de la gestion dématérialisée de l'examen des demandes d'autorisation en matière d'urbanisme comme une première étape adoptée par l'Agence à Taza.

Le ministre a appelé, dans ce sens, à orienter les interventions de l'AUT dans l'objectif de répondre aux attentes et aspirations des populations et réaliser les objectifs fixés par le gouvernement dans ce secteur vital, à travers la mise en place d'une approche rénovée de gestion de la chose territoriale, la proximité des autorités locales et des instances élues, l'écoute des préoccupations des citoyens et le parachèvement du chantier de couverture en documents d'urbanisme, surtout pour les régions qui connaissent une forte pression urbaine, tout en assurant l'actualisation des documents dépassés.

Mohand Laenser a aussi appelé à la couverture des quartiers sous-équipés et à leur intégration dans le tissu urbain, à la préservation du patrimoine urbain et l'amélioration du paysage urbain, tout en prenant en considération la mobilité urbaine, la dimension environnementale et en poursuivant les efforts pour la simplification des procédures d'examen des demandes d'autorisation. Il a aussi souligné l'importance d'accorder une attention particulière à la simplification de l'examen et de l'octroi des permis de construire au monde rural et d'élaborer des programmes intégrés pour les centres et les agglomérations rurales émergentes.